Où en est la vie lycéenne ?

Les grandes manifestations lycéennes de 1991, 1995, 1998 ont amené les gouvernements successifs à créer dans les établissements scolaires des instances de régulation, de concertation, de proposition: les conseils de la vie lycéenne. Leurs élus devraient être consultés sur l'organisation des études et du temps scolaire, le travail personnel, le soutien, l'hygiène et la sécurité, les activités sportives, culturelles et périscolaires. Mais, la réalité est toute autre. En effet, bien souvent, les candidats sont rares et ne sont pas forcément les plus représentatifs. Et pourtant, il est essentiel de s'interroger sur la place des élèves dans les établissements. Présents partout, mais trés minoritaires dans les conseils d'administration, les commissions permanentes, les conseils de discipline, absents des conseils pédagogiques récemment crées pour mettre en place la réforme des lycées et même dans la commission chargée justement de relancer la vie lycéenne.

Comment répondre à ce désarroi et à la montée grandissante des inégalités sociales? Les réponses apportées par l'école , même si elles sont encourageantes, restent encore insuffisantes. 140000 sorties sans qualification chaque année. Les questions qui intéressent les lycéens dépassent largement les missions dévolues à la vie lycéenne.: l'égalité entre les filières, la gestion de l'hétérogénéité et surtout l'orientation. Ils demandent davantage de justice sociale, des droits réels et non des informations sur des instances encore trop largement monopolisées par les "héritiers" et dans lesquelles ils peinent à trouver leur place.